



## MOTOCROSS NATIONAL SAINT HERBLAIN (44) 9 et 10 AVRIL 2022

### Catégorie Open trophée Christian BAGEOT

Le Moto Tout Terrain Herblinois (44) organise le dimanche 10 avril 2022 un motocross national avec 1 série de motos Open intitulée Trophée Christian BAGEOT. La capacité d'accueil est de 45 pilotes.

**Lieux** : Circuit Christian BAGEOT, rue du plessis Bouchet 44800 Saint Herblain France.

Coordonnées GPS : 47°11'53.33"N - 1°38'25.04"O

## Règlement NATIONAL Open trophée Christian BAGEOT Clauses Administratives

**Les participants et leurs accompagnateurs s'engagent à respecter le protocole sanitaire français en cours.**

Les machines et les équipements de protection du pilote devront être conformes au règlement du championnat Open de la Ligue des pays de la Loire.

Un tapis environnemental devra être obligatoirement posé sous la moto dans le parc coureur.

Pas de restriction d'âge maximum pour les pilotes. A noter que le pilotage d'une machine d'une cylindrée supérieure à 125cc n'est autorisé que pour les pilotes âgés de 15 ans minimum.

**Licence** : licence 2022 obligatoire soit FIM, FFM (NCO, NJ3C) Les licences à la journée (LJA1) sont également acceptées. Elles devront être prises sur le site FFM en suivant ce lien : <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>  
Le tarif est de 65 euros en ligne.

**Engagement** : Le montant du droit d'inscription est fixé à 33 € (location du transpondeur incluse). Les inscriptions se réaliseront via engage sport (<https://ffm.engage-sports.com/motocross-saint-herblain-2022/>) et seront closes 4 jours avant la date de l'épreuve. Le nombre de places sera limité à 45.

**Vérifications** : Administratives et technique, le samedi 9 avril 2022 de 17h00 à 20h00, le dimanche 10 avril 2022 de 7h00 à 8h00. OBLIGATION de passer au contrôle administratif avant le contrôle technique.

**Équipement pilote** : Le pilote s'engage à présenter un équipement conforme aux Règles techniques et de sécurité (RTS) [Règles techniques et de sécurité | FFMoto](#)

**Cylindrées admises** : 125, 250, 500. Le pilote s'engage à présenter une moto conforme à la série dans laquelle il s'inscrit.

**Entraînements** : 1 série de de 20 mn (5 mn libres et 15 mn chronos), voir horaires prévisionnels, les chronos seront utilisés pour la mise en place du départ de la première manche.

**Manches** : 3 manches de 15 mn + 1 T, voir horaires prévisionnels. Mise en place pour la 1<sup>ère</sup> manche en fonction des chronos des essais. Pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> manches, selon les résultats de la première.

**Remise des prix** : Le classement de la journée sera établi sur l'ensemble des 3 manches. Les 3 premiers du classement de la journée se verront remettre des coupes ou des lots. Présence obligatoire pour ces pilotes.

Pour tous litiges concernant le présent règlement, il sera fait référence au règlement fédéral du motocross